

COMITÉ DE VIGILANCE



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE TENUE À NEUVILLE, LE MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2020 À 15 H PAR VISIOCONFÉRENCE MICROSOFT TEAMS

Sont présents :

M. Claude Sauvé, président	Corporation du bassin de la Jacques-Cartier
Mme Sylvie Béland	MRC de Portneuf
M. Jean-Luc Mercure	RRGMRP
Mme Guylaine Bernard	TCEP
Mme Marie-Ève Samson	Ville de Neuville

Est également présente :

Mme Christine Corbin	Secrétaire substitut du comité
Mme Isabelle Courtois	Agent de support aux usagers

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR LA PROPOSITION DE MME. GUYLAINE BERNARD IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant à l'item *Affaires diverses* le sujet suivant :

a) Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

2. COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 19 NOVEMBRE 2019

Le président passe en revue les sujets discutés lors de la réunion du 19 novembre 2019 et rappelle que le compte-rendu est déjà approuvé par les membres selon les règles de fonctionnement.

a) **Suivi**

Aucun.

3. PLAINTES D'ODEURS

Mme Isabelle Courtois présente au comité de vigilance une carte représentant les plaintes qui ont été formulées depuis le début du mois de septembre 2020 par les citoyens limitrophes, ainsi qu'environnants, concernant les odeurs qui se dégagent du LET. Cette carte indique les points géographiques des plaintes, selon l'adresse du citoyen ou le lieu de l'émanation de l'odeur. Mme Courtois précise que les plaintes ont été plus nombreuses cette année,

néanmoins la Régie a entrepris plusieurs actions concrètes afin d'atténuer cette problématique.

M. Mercure informe le comité que la période estivale a été plus propice à la dispersion des odeurs, attribuable à la basse pression atmosphérique.

M. Mercure informe le comité que la Régie a procédé à l'installation de plusieurs brumisateurs à des endroits stratégiques sur le site. Cela a contribué grandement à contrôler certaines odeurs cependant, celles-ci demeurent. M. Mercure indique que la Régie a fait l'achat de deux nouvelles soufflantes de 20 hp pour effectuer un meilleur captage et tirage du gaz en remplacement d'une soufflante de 10 hp. M. Mercure précise que la Régie procède actuellement à leur installation et que ce nouveau système empêchera le gaz de s'échapper du lieu d'enfouissement technique. M. Mercure mentionne que la Régie procédera également à l'ajout de puits supplémentaires dans la cellule numéro 3 pour soutirer le maximum de gaz.

Mme Guylaine Bernard demande à la Régie de quelle manière les citoyens procèdent pour formuler leurs plaintes et quels sont les suivis effectués par la Régie pour donner suite à la plainte. Mme Isabelle Courtois mentionne que la Régie a mis en ligne, par l'intermédiaire de son site Internet, un formulaire de plainte que les citoyens peuvent remplir et qu'à la suite de la réception de la plainte, Mme Courtois s'assure d'effectuer un suivi avec ceux-ci.

La Régie est en constante recherche de solution pour atténuer les odeurs du LET afin d'assurer une pérennité dans le contrôle des émanations pour les municipalités limitrophes ainsi que pour la population environnante. La Régie a investi plus de 263 000 \$ depuis les trois dernières années dans son plan d'action pour atténuer les odeurs du LET.

4. TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2020 ET PRÉVUS EN 2021 AU LET

M. Mercure informe le comité qu'en 2020 la Régie a fait l'acquisition d'un dôme pour accueillir les matières organiques qui sont présentement transbordées sur la cellule numéro 2. Ce dôme sera équipé de canalisation pour capter le lixiviat qui en découle et protégera la matière des conditions climatiques.

La Régie a également pour projet de moderniser le centre de tri des matériaux de construction, rénovation et démolition, et ce, avec l'aide d'une subvention du programme de soutien à la modernisation des centres de tri de Recyc-Québec.

M. Mercure précise au comité qu'en 2021, la dernière partie de la cellule numéro deux sera fermée.

5. DÉPÔT DU BILAN DE PERFORMANCE 2020 DE LA RÉGIE INCLUANT LE TAUX DE DIVERSION

M. Mercure informe le comité que la Régie maintient son taux de diversion de 63 %, des matières détournées de l'enfouissement. M. Mercure indique au comité que la Régie a atteint un plateau quant à la diversion. La Régie fait de la sensibilisation par les différents médias

sociaux, ainsi que dans le développement de nouveaux projets de valorisation des matières, et ce, dans le but de détourner le maximum de matières de l'enfouissement. M. Mercure précise que des audits ont été demandés par Recyc-Québec, le 21 janvier 2020 ainsi que le 17 août 2020 afin de caractériser les matières résiduelles acheminées à l'élimination au lieu d'enfouissement technique de Neuville. Un rapport de ces audits sera remis à la Régie le cas échéant.

M. Mercure informe le comité qu'un bilan annuel de l'année 2019 a été réalisé par la Régie et qu'il sera acheminé à tous les membres du comité.

6. DÉPÔT DES RÉSULTATS D'ANALYSES D'EAU

M. Mercure rappelle que les résultats sont disponibles sur le site Internet de la Régie à la section Comité de vigilance. M. Mercure indique que la Régie a dû composer avec le départ de l'opérateur de l'usine de lixiviat en février 2020. Les rapports d'analyses de l'effluent pour cette période démontrent un dépassement des matières en suspension, dépassement qui s'est stabilisé avec l'arrivée de la nouvelle opératrice de l'usine de lixiviat en juin 2020. La Régie a fait plusieurs démarches afin de pourvoir le poste durant cette période, mais avec la pénurie de main d'œuvre et la pandémie, le processus d'embauche a été plus complexe.

Mme Guylaine Bernard demande à la Régie si un protocole d'opération de l'usine a été établi à la suite de cet événement. Mme Corbin informe le comité qu'un plan de travail détaillé a été créé pour s'assurer de conserver la procédure de fonctionnement de l'usine de lixiviat. Mme Corbin précise que celle-ci est à la disposition de tous les employés de la Régie et qu'un suivi constant est effectué pour maintenir la procédure conformément aux dernières données de fonctionnement de l'usine de lixiviat.

7. AFFAIRES DIVERSES

a) Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

Mme Guylaine Bernard s'informe du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Portneuf et fait mention que la communauté métropolitaine de Québec prépare un comité conseiller en ce qui concerne les matières résiduelles.

M. Mercure mentionne que le PGMR de la MRC de Portneuf est en cours de production et que la Régie a été abordée par la communauté métropolitaine de Québec pour discuter des différents enjeux environnementaux.

8. PROCHAINE ASSEMBLÉE

Les membres conviendront de tenir la prochaine assemblée du comité de vigilance en 2021. Un sondage sera transmis en temps opportun.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**SUR LA PROPOSITION DE M. CLAUDE SAUVÉ
IL EST RÉSOLU :**

QUE la présente séance soit levée à 15 h 52.

Claude Sauvé, Président

Christine Corbin, Secrétaire substitut